

UJFP

UNION JUIVE FRANCAISE POUR LA PAIX

الاتحاد اليهودي الفرنسي من أجل السلام
ההתאחדות היהודית הצרפתית למען השלום



Un an de génocide et d'impunité. Liberté pour Gaza, jugement des criminels de guerre

Le 7 octobre 2023, « une cocotte-minute a explosé » comme l'a dit Michel Warschawski, militant israélien anticolonialiste. Comme le souligne Enzo Traverso "en l'occurrence des moyens inappropriés et répréhensibles ont été utilisés, **dans le cadre d'une lutte légitime contre une occupation illégale, inhumaine et inacceptable**" Enzo Traverso, *Gaza devant l'histoire*, p. 83, Lux, Québec, 2024.

Le peuple palestinien a été expulsé de son propre pays de façon préméditée il y a 76 ans. Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem-Est sont occupés depuis 57 ans. La bande de Gaza, où 75 % de la population sont des réfugiés, est bouclée par terre, par mer et par air depuis 18 ans. L'occupant y a commis des massacres réguliers. Quand les Gazaouis ont manifesté pacifiquement lors des marches du retour de 2018, l'occupant a tiré sur eux comme à la foire. Bilan 350 morts et 10 000 estropiés. La communauté internationale n'a pas eu un mot pour arrêter les assassins. **Qui pouvait penser qu'une telle situation allait durer éternellement ?**

Si on doit comparer le 7 octobre 2023 à un autre événement historique, c'est au 1er novembre 1954 en Algérie. Après 124 ans d'un colonialisme français particulièrement féroce, les insurgés ont tué, le jour de l'insurrection, des civils désarmés. La société civile d'un État colonisateur ne peut pas rester extérieure à une guerre coloniale. La grande

militante israélienne, Nurit Peled, l'avait bien compris. Sa fille, Smadar, a été tuée en 1997 dans un attentat du Hamas. Elle a rejeté les condoléances de Nétanyahou en lui rétorquant : « tu es le responsable. Tu obliges nos enfants à être assassins ou à être assassinés ».

Les principaux médias jouent un rôle détestable. Ils ont parlé « d'attaque terroriste du Hamas ». Le terrorisme n'existe pas en droit international. Il a été systématiquement utilisé par les dominants pour stigmatiser les dominés et justifier à l'avance l'utilisation des pires méthodes contre eux. Les médias ont propagé des nouvelles extravagantes : les femmes éventrées, les bébés décapités. Autant de fake news distillées par l'occupant pour déshumaniser à l'avance les Palestiniens et permettre qu'on les tue indistinctement. Les médias continuent de parler de « pogrom » à propos du 7 octobre. C'est une injure à la mémoire de nos morts. Ce ne sont pas les Juifs qui ont été attaqués le 7 octobre, c'est l'occupant.

Le gouvernement français joue aussi un rôle détestable. Les dirigeants se sont précipités en Israël après le 7 octobre pour soutenir les génocidaires. Les manifestations pour la Palestine ont été interdites après le 7 octobre. L'antisémitisme a été instrumentalisé pour criminaliser le mouvement de solidarité.

La propagande israélienne répète que « le pays a le droit de se défendre ». C'est un non-sens. D'après le droit international, ce droit ne peut en aucun cas s'appliquer à se défendre contre une population qu'on occupe. Par contre, résister à une oppression et à une occupation, ce n'est pas seulement un droit, c'est un devoir.

Le droit international définit très précisément les termes « crimes de guerre », « crimes contre l'humanité », « génocide ». Le Hamas a commis des crimes de guerre le 7 octobre et il accepte d'être jugé. L'État d'Israël commet depuis un an des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et un génocide, mais il le nie.

Rapporté à la population française, le nombre de morts équivaut à deux millions de personnes dont 70 % de femmes et d'enfants. Les $\frac{3}{4}$ de la population ont été déplacés, parfois plusieurs fois. Les dirigeants politiques israéliens ont justifié les meurtres des civils. Ils ont pulvérisé les infrastructures et ciblé les hôpitaux, les médecins, les journalistes. Ils ont organisé la famine, tirant sur la population qui recherchait de la nourriture. Ils ont installé à Sde Teiman un centre de torture où près de 50 prisonniers sont morts.

Ce génocide se passe au vu et au su du monde entier. Israël se comporte en bras armé de l'impérialisme occidental.

Depuis le 7 octobre, l'armée israélienne ne massacre pas seulement la population palestinienne. Elle profane le judaïsme en intimant aux Juifs du monde entier de la soutenir. Ce génocide met en très grave danger le droit international.

Laisser faire Nétanyahou en étant complice, en lui livrant des armes, en commerçant avec Israël, c'est retourner à la loi de la jungle.

Ce laisser faire du monde occidental a conduit Nétanyahou à poursuivre ce qu'il appelle "son travail d'éradication" et à ouvrir récemment d'autres fronts : bombardements à Tulkarem en Cisjordanie, actes terroristes à Beyrouth, incursions destructrices au sud Liban, un État souverain.

Où est la limite à cette escalade de violence ? Qui arrêtera le gouvernement israélien dans sa folie meurtrière ? Certainement pas les États-Unis qui répliquent déjà au Yémen et menacent de soutenir le gouvernement israélien, s'il réplique à l'Iran (mais pas trop violemment !).

Un an après le début du génocide, dans les pires conditions, la population de Gaza résiste. Elle a construit des campements, creusé des sanitaires, désinfecté les camps. Les enfants sont re-scolarisés, des ateliers de soutien psychologique sont organisés. Le site de

l'UJFP [relate](#), jour après jour, cette résistance.

Un an après le début du génocide, les tâches du mouvement de solidarité sont immenses. Il faut tout faire pour que le peuple palestinien ne soit pas vaincu et que la société palestinienne reste debout. Mais une partie de cette guerre se joue chez nous. Par nos manifestations, nos communiqués, nos conférences, nos actions de boycott, nos interventions sur les médias, nous devons tout faire pour forcer nos gouvernements complices à sanctionner cet État. Organisation juive antisioniste et anticolonialiste, l'UJFP continuera à soutenir Gaza et le droit du peuple palestinien à son autodétermination.

Un an après le début du génocide, le Proche-Orient est sur le point de s'embraser. La seule solution, ce n'est pas la violence, mais l'application du droit international à la Palestine, et donc la décolonisation et la paix.

L'UJFP appelle aussi la justice internationale à juger les dirigeants israéliens et à faire appliquer le droit international. Aucun crime ne doit rester impuni. L'occupation, l'apartheid et le génocide israéliens sont absolument illégaux au regard du droit. La Cour internationale de Justice a estimé que tous les États sont tenus de mettre fin à ce type de soutien à Israël.

La Coordination Nationale de l'UJFP, le 6 octobre 2024

[Lire cet article sur le site](#)

[Adhérer à l'UJFP](#)

[Faire un don à l'UJFP](#)

[Don urgence guerre à Gaza](#)

UJFP 21 ter rue Voltaire 75011 PARIS

Tel 07 81 89 95 25